



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT D'AQUITAINE

Bordeaux, le 15 mars 2010

UNITÉ TERRITORIALE DE LA GIRONDE

SABLIÈRE DE CASTILLONVILLE

**CARRIÈRE DE CESTAS AU LIEU-DIT CASTILLON
VILLE OUEST**

Fiche de suivi n°: 8548-520002-1-1

Référence Courrier : VF -UT33-EI-10-217

Référence Préfecture :

Affaire suivie par :

valerie.flour@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05 56 00

Fax : 05 56 00 04 57

Objet : changement d'exploitant pour la carrière

**RAPPORT DE PRÉSENTATION
DE LA DREAL AQUITAINE
A la Commission Départementale de la Nature,
DES PAYSAGES ET DES SITES**

Monsieur le Préfet de la Gironde sollicite l'avis de la DREAL Aquitaine sur le dossier de demande de changement d'exploitant, visé en objet, conformément à l'article R516-1 du code de l'Environnement.

En effet, par lettre de janvier 2010, la société La SABLIÈRE DE CASTILLONVILLE souhaite reprendre l'exploitation de la carrière de sables et graviers appartenant à SO.SA sur la commune de CESTAS au lieu-dit Castillonville Ouest.

La carrière a été autorisée par arrêté préfectoral du 9 décembre 2008 pour une durée de 15 ans. Elle comprend également une installation de traitement de matériaux.

La SARL La SABLIÈRE DE CASTILLONVILLE a été créée le 20 octobre 2009 et comporte deux associés :

- La SARL SO.SA à 70%,
- La SARL FSJ à 30% qui détient elle-même 56% de SO.SA.

Au vu des documents remis quant aux capacités techniques et financières de la société La SABLIÈRE DE CASTILLONVILLE ainsi que les compléments apportés décrits ci-dessous :

- ✓ attestation de la SARL La SABLIÈRE DE CASTILLONVILLE sur la maîtrise foncière, au vu des avants-contrats signés, pour les terrains et chemins concernés par l'exploitation de la carrière.

**Présent
pour
l'avenir**

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-16h00

Tél. : 33 (0) 5 56 24 80 80 – fax : 33 (0) 5 56 24 47 24

BP 55 rue Jules Ferry Cité administrative
33090 Bordeaux cedex

- ✓ attestation de la SARL La SABLIERE DE CASTILLONVILLE qui engage la constitution de garanties financières couvrant les 3 phases d'exploitation,

nous proposons à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites d'émettre un avis **favorable** à la demande d'autorisation de changement d'exploitant pour cette carrière à ciel ouvert sur la commune de CESTAS au lieu-dit Castillonville Ouest, présentée par la société La SABLIERE DE CASTILLONVILLE .

Au présent rapport est joint un projet d'arrêté préfectoral en ce sens.

En application du code de l'environnement (articles L124-1 à L124-8 et R124-1 à R124-5) et dans le cadre de la politique de transparence et d'information du public du ministère en charge de l'environnement, ce rapport sera mis à disposition du public sur le site Internet de la DREAL.

L'inspecteur des installations classées,



Valérie FLOUR

PJ :
Copie à :